

Les forêts du Canada peuvent être divisées en trois parties principales: — (1) Les forêts de grands conifères de la côte du Pacifique, (2) les forêts du nord composées principalement de conifères qui s'étendent du versant oriental des Rocheuses traversant le nord des Prairies et des Grands Lacs jusqu'au Labrador, et (3) les forêts mixtes de bois tendre et de bois dur, s'étendant depuis le lac Supérieur jusqu'à l'Atlantique en traversant l'Ontario méridional, le Québec et les Provinces Maritimes. La superficie des forêts du Canada est estimée à 1,154,454 milles carrés dont une partie est aussi considérée comme terre cultivable; 17.3 p.c. se composent de bois marchand adulte et accessible; 9.7 p.c., de jeune bois mais ayant une valeur commerciale; et 48.2 p.c., de jeune bois accessible qui éventuellement aura une valeur commerciale. Les 24.8 p.c. restant sont inaccessibles ou inexploitable avec profit pour le présent. Il est estimé que les forêts canadiennes ont en hautes futaies 425,000,000,000 de pieds mesure de planche de bois de sciage, et 1,122,000,000 de cordes de bois de pulpe, etc., les forêts du Canada oriental y contribuent 41 p.c., les Provinces des Prairies 25 p.c., et la Colombie Britannique 34 p.c., donnant un volume global de 224,000,000,000 de pieds cubes. Ces chiffres font du Canada le deuxième en importance de tous les pays disposant de ressources naturelles en forêts, la Russie asiatique ayant la première place et les Etats-Unis la troisième. En ces dernières années, la coupe annuelle (maintenant estimée à 4,778,000,000 de pieds cubes) a généralement dépassé la croissance naturelle et des pertes énormes ont été subies par le feu et les maladies cryptogamiques. En dépit des vastes forêts qui n'ont pas encore été attaquées par la hache du bûcheron ou par le feu, il ne saurait être dit que les mesures législatives prises jusqu'à date et les moyens scientifiques appliqués sont suffisants pour les préserver, en assurer la récupération et garantir un approvisionnement de bois suffisant pour les temps futurs.

Le tableau 7 donne une classification des régions forestières du Canada. Les forêts sont divisées en régions couvertes actuellement de bois ayant une valeur marchande, ou de jeune bois ayant aussi de la valeur, et en régions autres ne se prêtant pas à l'exploitation avec les méthodes actuelles. Cependant, on doit remarquer que plusieurs de ces dernières régions deviendront exploitables à mesure qu'augmenteront la demande et les facilités de transport. Les chiffres de ce tableau sont seulement pour des terres considérées plus aptes à l'exploitation forestière permanente bien qu'ils comprennent environ 82,000 milles carrés de terre potentiellement cultivable mais qui est maintenant boisée.

#### 7.—Superficie des terres boisées du Canada, productives et improductives, en 1930.

Provinces.	Terres boisées.				Total de la superficie territoriale.
	Accessibles.		Improductives ou inaccessibles.	Total, terres boisées.	
	Portant du bois de commerce.	Jeune bois.			
Ile du Prince-Edouard.....	milles carrés 484	milles carrés 240	milles carrés -	milles carrés 724	milles carrés 2,184
Nouvelle-Ecosse.....	6,000	4,296	4,924	15,220	20,743
Nouveau-Brunswick.....	15,750	9,110	-	24,860	27,710
Québec.....	150,000	250,000	100,000	500,000	571,004 <sup>1</sup>
Ontario.....	70,000	100,000	70,000	240,000	363,282
Manitoba.....	5,000	60,000	10,000	75,000	224,777
Saskatchewan.....	10,000	15,000	25,000	50,000	237,975
Alberta.....	30,000	40,000	16,650	86,650	248,800
Colombie Britannique.....	23,000	75,000	51,000	149,000	349,970
Territoires.....	1,000	1,000	8,000	10,000	1,463,563
<b>Total.....</b>	<b>311,234</b>	<b>554,646</b>	<b>285,574</b>	<b>1,151,454</b>	<b>3,510,908</b>

<sup>1</sup> Après le jugement des limites du Labrador, 1er mars 1927.